

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

API-TOF Reference Mix, Part Number G1969-85001

## Section 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	: API-TOF Reference Mix, Part Number G1969-85001	
<b>Réf. (kit chimique)</b>	: G1969-85001	
<b>Référence</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	: Ampoule 2	Non disponible.
	: Ampoule 3	Non disponible.
<b>Utilisations</b>	: Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique	
	: Ampoule 1	2.2 ml
	: Ampoule 2	2.2 ml
	: Ampoule 3	2.2 ml
<b>Fournisseur/Fabriquant</b>	: Agilent Technologies, Inc. 5301 Stevens Creek Blvd Santa Clara, CA 95051, USA 800-227-9770	
<b>Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)</b>	: CHEMTREC®: 1-800-424-9300	

## Section 2. Identification des dangers

### Classement de la substance ou du mélange

#### Ampoule 1

H225	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4
H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
H319	IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
H373	TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie) - Catégorie 2

#### Ampoule 2

H225	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4
H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
H319	IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
H373	TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie) - Catégorie 2

#### Ampoule 3

H225	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4
H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
H319	IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
H373	TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie) - Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage SGH

## Section 2. Identification des dangers

**Pictogrammes de danger** : Ampoule 1



Ampoule 2



Ampoule 3



**Mention d'avertissement** : Ampoule 1  
Ampoule 2  
Ampoule 3

Danger  
Danger  
Danger

**Mentions de danger** : Ampoule 1

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302 + H312 + H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie)

Ampoule 2

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302 + H312 + H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie)

Ampoule 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302 + H312 + H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie)

### Conseils de prudence

**Prévention** : Ampoule 1

P280 - Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter une protection oculaire ou faciale.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P260 - Ne pas respirer les vapeurs.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ampoule 2

P280 - Porter des gants de protection. Porter des

## Section 2. Identification des dangers

Ampoule 3

vêtements de protection. Porter une protection oculaire ou faciale.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P260 - Ne pas respirer les vapeurs.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter une protection oculaire ou faciale.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P260 - Ne pas respirer les vapeurs.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P314 - Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.

P304 + P340 + P312 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.

P301 + P312 + P330 - EN CAS D'INGESTION: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Rincer la bouche.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau.

P302 + P352 + P312 + P362+P364 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

P314 - Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.

P304 + P340 + P312 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un

### Intervention

: Ampoule 1

Ampoule 2

## Section 2. Identification des dangers

Ampoule 3

médecin si vous vous sentez mal.

P301 + P312 + P330 - EN CAS D'INGESTION:

Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Rincer la bouche.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau.

P302 + P352 + P312 + P362+P364 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

P314 - Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.

P304 + P340 + P312 - EN CAS D'INHALATION:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.

P301 + P312 + P330 - EN CAS D'INGESTION:

Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Rincer la bouche.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau.

P302 + P352 + P312 + P362+P364 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Non applicable.

Non applicable.

Non applicable.

### Stockage

:  Ampoule 1  
Ampoule 2  
Ampoule 3

### Élimination

:  Ampoule 1

Ampoule 2

Ampoule 3

P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

P501 - Éliminer le contenu et le récipient

## Section 2. Identification des dangers

		conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
<b>Éléments d'une étiquette complémentaire</b>	: Ampoule 1	Aucun connu.
	Ampoule 2	Aucun connu.
	Ampoule 3	Aucun connu.
<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification</b>	: Ampoule 1	Aucun connu.
	Ampoule 2	Aucun connu.
	Ampoule 3	Aucun connu.

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

<b>Substance/préparation</b>	: Ampoule 1	Mélange
	Ampoule 2	Mélange
	Ampoule 3	Mélange

Nom des ingrédients	% (p/p)	Numéro CAS
<b>Ampoule 1</b> Acétonitrile	≥90	75-05-8
<b>Ampoule 2</b> Acétonitrile	≥90	75-05-8
<b>Ampoule 3</b> Acétonitrile	≥90	75-05-8

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	: Ampoule 1	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.
	Ampoule 2	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.
	Ampoule 3	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

## Section 4. Premiers soins

### Inhalation

: Ampoule 1

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Ampoule 2

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Ampoule 3

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Si nécessaire, appeler un

## Section 4. Premiers soins

		<p>centre antipoison ou un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.</p>
<p><b>Contact avec la peau</b></p>	<p>: Ampoule 1</p>	<p>Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.</p>
	<p>Ampoule 2</p>	<p>Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.</p>
	<p>Ampoule 3</p>	<p>Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.</p>
<p><b>Ingestion</b></p>	<p>: Ampoule 1</p>	<p>Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être</p>

## Section 4. Premiers soins

### Ampoule 2

serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

### Ampoule 3

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Inhalation</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Nocif par inhalation. Nocif par inhalation. Nocif par inhalation.
<b>Contact avec la peau</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Nocif par contact cutané. Nocif par contact cutané. Nocif par contact cutané.
<b>Ingestion</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Nocif en cas d'ingestion. Nocif en cas d'ingestion. Nocif en cas d'ingestion.



## Section 4. Premiers soins

### Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux</b>	: Ampoule 1	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	Ampoule 2	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	Ampoule 3	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
<b>Inhalation</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

<b>Note au médecin traitant</b>	: Ampoule 1	En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
	Ampoule 2	En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
	Ampoule 3	En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Traitements particuliers</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: Ampoule 1	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.
	Ampoule 2	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si

## Section 4. Premiers soins

Ampoule 3

l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

#### Agents extincteurs appropriés

: Ampoule 1

Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO<sub>2</sub>, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

Ampoule 2

Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO<sub>2</sub>, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

Ampoule 3

Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO<sub>2</sub>, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

#### Agents extincteurs inappropriés

: Ampoule 1

NE PAS utiliser de jet d'eau.

Ampoule 2

NE PAS utiliser de jet d'eau.

Ampoule 3

NE PAS utiliser de jet d'eau.

#### Dangers spécifiques du produit

:  Ampoule 1

Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.

Ampoule 2

Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.

Ampoule 3

Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	: Ampoule 1	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
	Ampoule 2	dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote cyanures
	Ampoule 3	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote cyanures
<b>Mesures spéciales de protection pour les pompiers</b>	: Ampoule 1	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
	Ampoule 2	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
	Ampoule 3	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	: Ampoule 1	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
	Ampoule 2	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
	Ampoule 3	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

<b>Pour le personnel non affecté aux urgences</b>	: Ampoule 1	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
	Ampoule 2	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
	Ampoule 3	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
<b>Intervenants en cas d'urgence</b>	: Ampoule 1	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
	Ampoule 2	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
	Ampoule 3	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions environnementales</b>	: Ampoule 1	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
	Ampoule 2	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
	Ampoule 3	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	: Ampoule 1	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	Ampoule 2	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	Ampoule 3	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

## Section 7. Manutention et stockage

### Mesures de protection

: Ampoule 1

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Ampoule 2

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Ampoule 3

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser

## Section 7. Manutention et stockage

### Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Ampoule 1

un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Ampoule 2

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Ampoule 3

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Ampoule 1

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation. Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer

Ampoule 2

## Section 7. Manutention et stockage

Ampoule 3

des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation. Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### [Paramètres de contrôle](#)

### [Limites d'exposition professionnelle](#)

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
<b>Ampoule 1</b> Acétonitrile	<b>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).</b> 8 hrs OEL: 34 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. 8 hrs OEL: 20 ppm 8 heures. <b>CA British Columbia Provincial (Canada, 7/2016). Absorbé par la peau.</b> TWA: 20 ppm 8 heures. <b>CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). Absorbé par la peau.</b> TWA: 20 ppm 8 heures. <b>CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).</b> VEMP: 40 ppm 8 heures. VEMP: 67 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. VECD: 60 ppm 15 minutes. VECD: 101 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. <b>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau.</b> STEL: 30 ppm 15 minutes. TWA: 20 ppm 8 heures.
<b>Ampoule 2</b> Acétonitrile	<b>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).</b> 8 hrs OEL: 34 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. 8 hrs OEL: 20 ppm 8 heures. <b>CA British Columbia Provincial (Canada,</b>



## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Ampoule 3**  
Acétonitrile

**7/2016). Absorbé par la peau.**

TWA: 20 ppm 8 heures.

**CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).**

**Absorbé par la peau.**

TWA: 20 ppm 8 heures.

**CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).**

VEMP: 40 ppm 8 heures.

VEMP: 67 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.

VECD: 60 ppm 15 minutes.

VECD: 101 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes.

**CA Saskatchewan Provincial (Canada,**

**7/2013). Absorbé par la peau.**

STEL: 30 ppm 15 minutes.

TWA: 20 ppm 8 heures.

**CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).**

8 hrs OEL: 34 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.

8 hrs OEL: 20 ppm 8 heures.

**CA British Columbia Provincial (Canada,**

**7/2016). Absorbé par la peau.**

TWA: 20 ppm 8 heures.

**CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).**

**Absorbé par la peau.**

TWA: 20 ppm 8 heures.

**CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).**

VEMP: 40 ppm 8 heures.

VEMP: 67 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.

VECD: 60 ppm 15 minutes.

VECD: 101 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes.

**CA Saskatchewan Provincial (Canada,**

**7/2013). Absorbé par la peau.**

STEL: 30 ppm 15 minutes.

TWA: 20 ppm 8 heures.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

### Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique</b>	: Ampoule 1	Liquide.
	Ampoule 2	Liquide.
	Ampoule 3	Liquide.
<b>Couleur</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.
<b>Odeur</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.
<b>pH</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Point de fusion</b>	: Ampoule 1	-41.9°C (-43.4°F)
	Ampoule 2	-41.9°C (-43.4°F)
	Ampoule 3	-41.9°C (-43.4°F)
<b>Point d'ébullition</b>	: Ampoule 1	81.7°C (179.1°F)
	Ampoule 2	81.7°C (179.1°F)
	Ampoule 3	81.7°C (179.1°F)
<b>Point d'éclair</b>	: Ampoule 1	Vase clos: 5.85°C (42.5°F)
	Ampoule 2	Vase clos: 5.85°C (42.5°F)
	Ampoule 3	Vase clos: 5.85°C (42.5°F)
<b>Taux d'évaporation</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	: Ampoule 1	Non applicable.
	Ampoule 2	Non applicable.
	Ampoule 3	Non applicable.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	: Ampoule 1	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude et acétone.
	Ampoule 2	Soluble dans les substances suivantes: méthanol. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude et acétone.
	Ampoule 3	Soluble dans les substances suivantes: méthanol. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude et acétone.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	524°C (975.2°F)
<b>Température de décomposition</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	: Ampoule 1	Non disponible.
	Ampoule 2	Non disponible.
	Ampoule 3	Non disponible.
<b>Temps d'écoulement (ISO 2431)</b>	: Non disponible.	

## Section 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
<b>Stabilité chimique</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Le produit est stable. Le produit est stable. Le produit est stable.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>Conditions à éviter</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.
<b>Matériaux incompatibles</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
<b>Ampoule 1</b> Acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeur DL50 Orale	Rat Rat	17100 ppm 2460 mg/kg	4 heures -
<b>Ampoule 2</b> Acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeur DL50 Orale	Rat Rat	17100 ppm 2460 mg/kg	4 heures -
<b>Ampoule 3</b> Acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeur DL50 Orale	Rat Rat	17100 ppm 2460 mg/kg	4 heures -

#### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
<b>Ampoule 1</b> Acétonitrile	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
<b>Ampoule 2</b> Acétonitrile	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
<b>Ampoule 3</b> Acétonitrile	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	500 milligrams	-

#### Sensibilisation

Non disponible.

#### Mutagenicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Cancérogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Térogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

## Section 11. Données toxicologiques

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
<b>Ampoule 1</b> Acétonitrile	Catégorie 2	Indéterminé	système sanguin, système nerveux central (SNC), reins et foie
<b>Ampoule 2</b> Acétonitrile	Catégorie 2	Indéterminé	système sanguin, système nerveux central (SNC), reins et foie
<b>Ampoule 3</b> Acétonitrile	Catégorie 2	Indéterminé	système sanguin, système nerveux central (SNC), reins et foie

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** : Ampoule 1  
Ampoule 2  
Ampoule 3

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.  
Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.  
Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Ampoule 1  
Ampoule 2  
Ampoule 3

Provoque une sévère irritation des yeux.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

**Inhalation** : Ampoule 1  
Ampoule 2  
Ampoule 3

Nocif par inhalation.  
Nocif par inhalation.  
Nocif par inhalation.

**Contact avec la peau** : Ampoule 1  
Ampoule 2  
Ampoule 3

Nocif par contact cutané.  
Nocif par contact cutané.  
Nocif par contact cutané.

**Ingestion** : Ampoule 1  
Ampoule 2  
Ampoule 3

Nocif en cas d'ingestion.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Nocif en cas d'ingestion.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Contact avec les yeux** : Ampoule 1  
  
Ampoule 2  
  
Ampoule 3

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
larmolement  
rougeur  
Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
larmolement  
rougeur  
Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

## Section 11. Données toxicologiques

		douleur ou irritation larmolement rougeur
<b>Inhalation</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

<b>Généralités</b>	: Ampoule 1  Ampoule 2  Ampoule 3	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Cancérogénicité</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur la fertilité</b>	: Ampoule 1 Ampoule 2 Ampoule 3	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Valeurs numériques de toxicité

##### Estimations de la toxicité aiguë

## Section 11. Données toxicologiques

Voie	Valeur ETA
<b>Ampoule 1</b> Orale Cutané Inhalation (vapeurs)	555.6 mg/kg 1222.2 mg/kg 12.22 mg/l
<b>Ampoule 2</b> Orale Cutané Inhalation (vapeurs)	555.6 mg/kg 1222.3 mg/kg 12.22 mg/l
<b>Ampoule 3</b> Orale Cutané Inhalation (vapeurs)	500 mg/kg 1100 mg/kg 11 mg/l

### Autres informations

: <input checked="" type="checkbox"/> Ampoule 1	Non disponible.
Ampoule 2	Non disponible.
Ampoule 3	Non disponible.

## Section 12. Données écologiques

### Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
<b>Ampoule 1</b> Acétonitrile	Aiguë CI50 3685000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
<b>Ampoule 2</b> Acétonitrile	Aiguë CI50 3685000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
<b>Ampoule 3</b> Acétonitrile	Aiguë CI50 3685000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours



## Section 12. Données écologiques

### Persistence et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
<b>Ampoule 1</b> Acétonitrile	-	-	Facilement
<b>Ampoule 2</b> Acétonitrile	-	-	Facilement
<b>Ampoule 3</b> Acétonitrile	-	-	Facilement

### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP <sub>ow</sub>	BCF	Potentiel
<b>Ampoule 1</b> Acétonitrile	-0.34	3	faible
<b>Ampoule 2</b> Acétonitrile	-0.34	3	faible
<b>Ampoule 3</b> Acétonitrile	-0.34	3	faible

### Mobilité dans le sol




**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1648	UN1648	UN1648
Désignation officielle de transport de l'ONU	ACÉTONITRILE	ACETONITRILE	Acetonitrile
Classe de danger relative au transport	3 	3 	3 
Groupe d'emballage	II	II	II
Dangers environnementaux	Non.	No.	No.

**Déclaration de la preuve de classification** : Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.18-2.19 (Classe 3).

### Autres informations

**Remarques**: Quantité Exceptée

**Classification pour le TMD** : Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.18-2.19 (Classe 3).

**Limite pour explosifs et indice des quantités limitées 1**  
**Indice de véhicule routier ou ferroviaire de passagers 5**

**IMDG** : **Emergency schedules** F-E, S-D

**IATA** : **Quantity limitation** Passenger and Cargo Aircraft: 5 L. Packaging instructions: 353. Cargo Aircraft Only: 60 L. Packaging instructions: 364. Limited Quantities - Passenger Aircraft: 1 L. Packaging instructions: Y341.

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC** : Non disponible.

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Listes canadiennes

**INRP canadien** : Les composants suivants sont répertoriés: Acétonitrile

**Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** : Aucun des composants n'est répertorié.

### Réglementations Internationales

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

### Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

### Liste des stocks

<b>Australie</b>	: Indéterminé.
<b>Canada</b>	: Indéterminé.
<b>Chine</b>	: Indéterminé.
<b>Europe</b>	: Indéterminé.
<b>Japon</b>	: <b>Inventaire du Japon (ENCS)</b> : Indéterminé. <b>Inventaire japonais (ISHL)</b> : Indéterminé.
<b>Malaisie</b>	: Indéterminé.
<b>Nouvelle-Zélande</b>	: Indéterminé.
<b>Philippines</b>	: Indéterminé.
<b>République de Corée</b>	: Indéterminé.
<b>Taïwan</b>	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Thaïlande</b>	: Indéterminé.
<b>Turquie</b>	: Indéterminé.
<b>États-Unis</b>	: Indéterminé.
<b>Viêt-Nam</b>	: Indéterminé.

## Section 16. Autres informations

### Historique

<b>Date d'édition/Date de révision</b>	: 05/23/2018
<b>Date de publication précédente</b>	: 03/09/2017
<b>Version</b>	: 7
<b>Légende des abréviations</b>	: ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association international du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses LogK <sub>ow</sub> = coefficient de partage octanol/eau MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime) NU = Nations Unies RPD = Règlement sur les produits dangereux

## Section 16. Autres informations

### Procédure utilisée pour préparer la classification

<b>Classification</b>	<b>Justification</b>
<b>Ampoule 1</b> LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie) - Catégorie 2	Sur la base de données d'essais Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul
<b>Ampoule 2</b> LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie) - Catégorie 2	Sur la base de données d'essais Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul
<b>Ampoule 3</b> LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie) - Catégorie 2	Sur la base de données d'essais Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

**Références** : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

**Déni de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.